



**La Compagnie des Archers Niortais** (Agrément FFTA 1079175)  
**A le plaisir de vous inviter à son concours**



**Tir à l'arc et Para tir à l'arc 2 x 18 m**

Sélectif pour le championnat Régional et le championnat de France.  
Ainsi que pour la finale du « Défi des Maîtres » (réservé aux archers deux-sévriens)

**Dimanche 15 décembre 2024**

**Au gymnase de la Venise Verte (stade René Gaillard)  
64 rue Jacques Daguerre 79000 Niort**

**ATTENTION, suite aux contraintes énergétiques gouvernementales, peu de chauffage et pas d'éclairage spécifique de cible.**

**La compétition se déroulera dans les conditions sanitaires dictées par les directives gouvernementales, locales et fédérales du moment.**

**Horaires**

	Matin	Après-midi
Ouverture du greffe	8h30	13h00
Entraînement à la distance	9h00	13h30
Vérification du matériel pendant l'entraînement		
Début des tirs	9h30	14h00
Résultats et verre de l'amitié		17h30

Blasons par catégorie suivant le règlement sportif en vigueur. Pour les arcs nus et arcs classiques, trispot disponible sur demande lors de l'inscription.

**Engagements**

Adultes 10,00 18,00 pour 2 tirs  
Jeunes 7,00 12,00 pour 2 tirs

**Arbitres**

Le tir sera arbitré par : Ch. TISSEROND (responsable) – L. GERMOND. - P. HEURTAULT (matin) - C. COUSSOT(après-midi) - DAHAIS Tony

**Classement**

Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie. Récompenses par équipe.

**Informations**

Présenter au greffe un des justificatifs suivants :

- Une « attestation de licence compétition » papier avec photo.
- Une « attestation de licence compétition dématérialisée avec photo ».
- Le n° de licence (ou nom, prénom) avec justificatif officiel d'identité.
- Le passeport sportif : il comporte la photo + le n° de licence.

Tenue conforme au règlement et chaussures de sport obligatoires

**Restauration**

Sandwiches, pâtisseries, boissons...

**Inscriptions**

A retourner avant le 11 décembre 2024  
à [concours.organisation@archersniortais.fr](mailto:concours.organisation@archersniortais.fr)